

# Safer à Mazan, 'Quelle relocalisation de l'agriculture en Vaucluse ?' Début de réponse ce 23 septembre



**À mi-parcours de la concertation citoyenne 'Parlons de la terre, parlons de nous' organisée par la Safer en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), les premières réunions publiques ont livré réflexions et des pistes d'orientations sur comment favoriser l'accès au foncier au plus grand nombre pour répondre aux attentes sociétales de relocalisation de l'agriculture. Prochain rendez-vous ce 23 septembre à Mazan.**

Objectif ? Identifier et partager les attentes des habitants pour l'utilisation des sols agricoles et forestiers, afin d'enrichir les réflexions de la Safer sur ses orientations stratégiques. C'est ainsi que 6 réunions publiques intervenues entre juin et juillet 2021, ont permis à 50 000 personnes représentants d'organismes professionnels et d'associations, élus, agriculteurs, citoyens -d'évoquer les problématiques spécifiques des territoires, et d'intervenir à hauteur de 172 contributions déjà enregistrées.

## À quoi ressemblera demain le Grand Avignon ?

La réunion publique du 7 juillet à Saint-Saturnin-Lès-Avignon a fait émerger des attentes fortes en matière d'autonomie alimentaire, de diversification des cultures à l'échelle du territoire et de préservation de la ressource en eau.

Parmi les principales propositions d'actions, la volonté des habitants d'encourager la création de nouvelles activités agricoles diversifiées et durables, de développer l'agriculture biologique et l'agroécologie, de lutter contre le mitage foncier et l'artificialisation des sols, d'améliorer l'irrigation et d'engager une démarche active d'identification et de reconquête des friches agricoles.



Ecrit par le 16 août 2026

## Les enjeux spécifiques de l'aménagement du territoire autour d'Avignon

Principal pôle économique du Vaucluse, le bassin de vie d'Avignon se caractérise par un fort mitage résidentiel et par un étalement urbain important. Ce territoire périurbain connaît des problématiques liées à la pression foncière, où projets agricoles et projets résidentiels entrent souvent en concurrence. L'agriculture qui reste essentielle pour l'économie locale subit néanmoins une forte pression urbaine et une spéculation foncière croissante.

## Une concertation, et après ?

La restitution de l'ensemble des réunions publiques au mois d'octobre 2021 ira nourrir le bilan régional de la concertation citoyenne 'Parlons de la terre, parlons de nous'. L'élaboration du futur Programme Pluriannuel d'Activité (PPAS) de la SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les six années à venir s'appuiera, après validation du Conseil d'administration, sur ces contributions, définissant une stratégie d'observation et de régulation du marché foncier des espaces ruraux et péri-urbains.

## Et aussi en ligne

La concertation reste ouverte en ligne et chacun peut contribuer au débat sur les paysages, les agricultures et la qualité de vie souhaitée pour demain, via la plateforme internet dédiée :

[www.safer-paca.com/concertation](http://www.safer-paca.com/concertation)

## Les infos pratiques

**La 2<sup>e</sup> réunion publique dans le Vaucluse se déroulera le 23 septembre à 18h à Mazan- Salle La Boiserie, 150 Chemin de Modène.**

## En savoir plus sur la Safer

La Safer Paca (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) est issue des Lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, dont l'objectif était la modernisation de l'agriculture française. Société anonyme (sans but lucratif), avec des missions d'intérêt général, sous tutelle des Ministères de l'Agriculture et des Finances, la Safer Paca remplit 4 missions de service public :

- Assurer la transparence du marché foncier rural
- Contribuer à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers
- Contribuer au développement d'une agriculture dynamique et durable
- Préserver les ressources naturelles et les paysages

Elle exerce son activité sous le contrôle de son Conseil d'Administration et de l'État. Elle favorise le dialogue et la concertation mais aussi l'arbitrage dans l'attribution des terres à travers ses différentes instances (le Conseil d'Administration et les comités techniques départementaux), au sein desquelles siègent des représentants du monde agricole, des collectivités territoriales, de l'Environnement et de l'État. Elle compte environ 90 salariés qui couvrent les 6 départements de la région Sud Provence-Alpes-

Ecrit par le 16 août 2026

Côte d'Azur et totalise 60 ans d'expérience dans le marché foncier de Paca. Elle est un partenaire des collectivités publiques, dans l'élaboration de leurs politiques d'aménagement du territoire et notamment les Programmes Alimentaires territoriaux.

MH

